



**RÈGLEMENT Circuit Régional**  
**Mountain Trail**  
**BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**  
**Applicable durant le Circuit Régional 2023**



*Circuit Régional BFC*  
*Mountain Trail*

## PRÉAMBULE

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison 2023 sous la forme d'un circuit composé de six étapes, d'une finale et d'un Championnat Régional à Lure.

La remise des prix du circuit régional aura lieu lors de la soirée des champions organisée par le CRE BFC en 2024.

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne-Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

### 1- Conditions de participation

Le circuit régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières FFE du CRE Bourgogne Franche-Comté, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité correspondant au niveau d'épreuves dans laquelle ils s'engagent. (Voir règlement FFE 2023).

**Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.**

**Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.**

**Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.**

Tous les concours comptent. Les concours du circuit régional seront labellisés en circuit départemental.

LURE compte comme une épreuve labélisée régionale et est ***obligatoire*** pour prétendre être sur le podium du circuit régional.

### 2- Types d'épreuves

Catégories Club : Club 3 en selle, Club 2,1 et Elite en selle et à pied.

Catégories Amateur 3, 2, 1 et Elite.

### 3- Calendrier

- **1<sup>er</sup> Etape : 19 février - Les Ecuries D'Armani - Boeurs en Othe (89) - 2388946**

- Concours du : 05 mars – Equifeeling – Chaux (21) - 2394753
- **2<sup>ème</sup> Etape : 02 avril - Les Cavalous - Louvatange (39) - 2393952**
- **3<sup>ème</sup> Etape : 23 avril - Equitation Passion - Chevremont (90) - 2392419**
- **4<sup>ème</sup> Etape : 23 avril - Les Herbues de Poissy - Fenay (21) - 2392069**
- **5<sup>ème</sup> Etape : 14 mai – La Ferme des Chailluz - Besançon (25) - 2388981**
- Concours du : 11 juin – Mountain Horse BFC – Esmoulins (70) - 2391440
- Concours du : 25 juin – Equifeeling – Chaux (21) - 2392216
- **FINALE : 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet – Championnat Régional - Lure (70) - 2363047**

La commission se réserve le droit de refuser si les conditions de sécurité et qualité ne sont pas respectées.

### 4- Classement individuel sur chaque concours et attribution des points

Le CRE BFC se chargera de mettre à jour les classements du circuit régional après validation des résultats sur le site fédéral.

Le cavalier peut concourir sur plusieurs épreuves de classes différentes mais seule sera retenue pour le circuit régional l'épreuve dans la classe la plus haute.

Le résultat est attribué à un cavalier, quel que soit le cheval présenté au cours de l'épreuve. Les points attribués se font en fonction du nombre de cavaliers engagés par catégorie. Le maximum étant 10 et le minimum étant 1, tous les cavaliers participants ayant au moins 1 point (Sauf NP /Abandon /Disqualifié).

1 <sup>er</sup>	10 pts
2 <sup>ème</sup>	9 pts
3 <sup>ème</sup>	8 pts
4 <sup>ème</sup>	7 pts
↓	.....
Au-delà du 8 <sup>ème</sup>	1 pt

Le championnat régional de LURE se verra attribuer un nombre de points double.

## 5- Classement général des cavaliers

Tous les concours sont comptabilisés et les vainqueurs seront les cavaliers ayant eu le plus de points sur 4 étapes du circuit régional.

En cas d'ex aequo, le cavalier ayant le plus de participations sera vainqueur.

## 6- Cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission.

## 7- Prix/Récompenses

Pour les concours labellisés circuit régional les premiers reçoivent au minimum une plaque, un flot et un cadeau, les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un flot pour les six premiers.

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 200€/concours étape VALIDE par le CRE BFC et labélisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories. **(à condition d'avoir un podium complet)**. Le CRE BFC prend en charge les podiums du circuit régional (plaques, flots et médailles).

Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions 2024.

## 8- Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.